



CPGE

Pour compléter ce dossier, reportez-vous aux annexes. Renseignez ce dossier avec précision.

IL EST INDISPENSABLE QUE TOUTES LES PIÈCES DEMANDÉES EN ANNEXE 1 SOIENT JOINTES À CE DOSSIER POUR VALIDER VOTRE INSCRIPTION.

1. FICHE INDIVIDUELLE DE L'ÉTUDIANT



À remplir obligatoirement selon votre situation.

N° ÉTUDIANT :

Si vous avez déjà été inscrit à l'université de Bourgogne, indiquez votre numéro étudiant :

N° DOSSIER PARCOURSUP :

Indiquez votre N° de dossier : Ce numéro peut contenir moins de chiffres qu'il n'y a de cases.

ÉTAT CIVIL

NOM : NOM d'usage :

1^{er} Prénom : 2^e Prénom : 3^e Prénom :

Né(e) le : Département : ... ou Pays : Ville :

Sexe : F - Féminin M - Masculin Nationalité :

N° National étudiant :

BEA obligatoire pour les bacheliers depuis 1995 ou INA (indiqué sur votre relevé des notes du bac)
 NNE ou INE obligatoire pour tout étudiant depuis 1995 (indiqué sur votre carte étudiant)
 INES pour toute nouvelle inscription dans le supérieur à compter de la rentrée 2018-19 (écrire le N° en minuscule)

CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC) - CROUS

Pour les étudiants inscrits en CPGE, au titre de l'inscription à l'université : numéro OBLIGATOIRE pour l'inscription.

Numéro CVEC transmis par le CROUS : - -

Ce certificat est délivré par les CROUS. Formalité à accomplir depuis MesServices.etudiant.gouv.fr, puis CVEC.

SITUATION FAMILIALE

1 - Seul(e) sans enfant 2 - Couple sans enfant 3 - Seul(e) + enfant(s) 4 - Couple + enfant (s) Nombre d'enfant(s) :

HANDICAP

Avez-vous bénéficié de dispositifs spéciales au Bac et après le Bac liées à un handicap

Si OUI, indiquez votre handicap : A - Auditif V - Visuel MC - Maladie chronique M - Moteur P - Psychologique
 XX - Autre handicap - précisez :

Si oui, vous devez remplir la fiche liaison lycéens-handicapés / uB, téléchargeable sur le site <http://ub-link.u-bourgogne.fr/mon-quotidien/etudiant-handicape.html> et la retourner le plus rapidement possible à : Maison de l'Université - Pôle formation et vie universitaire - Mission handicap - Bureau R08 - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON cedex

SERVICE NATIONAL

3 - Exempté 4 - Service accompli 5 - Recensement effectué (-18 ans)
 6 - Certificat d'appel préparation à la défense (APD) (+18 ans / -25 ans) 7 - En attente de l'attestation de recensement ou d'APD
 8 - Non concerné (étudiant étranger, + de 25 ans)

1^{re} INSCRIPTION

■ dans l'enseignement supérieur français (BTS, CPGE, écoles ingénieurs, Universités y compris IUT...) Année* :

■ ■ en université publique française Année* : Établissement :

Académie :

■ ■ ■ à l'université de Bourgogne Année* : (*Exemple année 2018-2019 - inscrivez 2018)

BACCALAURÉAT OU ÉQUIVALENCE

Série et spécialité : Mention : Année d'obtention :
(ex.: STT ACÁ, ES LV1, L-LV3, L-arts, S-SVT Physique/chimie, S-BIO, STI, STL...) (P, AB, B, TB) (2018 pour 2017-2018)

Type d'établissement : LY - Lycée français 15 - Autre/Etablissement 2nd degré à l'étranger

Nom de l'établissement et ville : Département :

2. FICHE ADMINISTRATIVE DE L'ÉTUDIANT

ADRESSE PERMANENTE (pour toute correspondance)

Bât., Résidence, chez :

N° et libellé de la voie :

Lieu-dit :

Code postal : Commune :

Pays : Tél. :

ADRESSE POUR L'ANNÉE EN COURS (si différente)

Bât., Résidence, chez :

N° et libellé de la voie :

Lieu-dit :

Code postal : Commune :

Pays : Tél. :

Tél. portable de l'étudiant :

E-mail (adresse perso.) :@.....

TYPE D'HÉBERGEMENT POUR LA NOUVELLE ANNÉE

1 - Résidence Univ. (CROUS) 2 - Foyer agréé 4 - Domicile parental 5 - Logement personnel (hors chambre d'étudiant)

6 - Chambre d'étudiant chez un particulier 7 - Autre mode d'hébergement 8 - Logement en colocation

3. INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ANNUELLE

RÉGIME D'INSCRIPTION

Vous vous inscrivez dans le cadre de la formation : **1 - Initiale** (poursuite d'études)

STATUT

Vous vous inscrivez en tant que : **01 - Étudiant**

CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE - CSP

Activité professionnelle 2018-2019 de l'étudiant(e). Si vous travaillez, indiquer :

le libellé de votre profession : **Code CSP :** (se référer à la codification CSP - Annexe 2)

Indiquer le type d'emploi exercé en 2018-2019

- C** - emploi ≤ à 1 mois
 D - emploi > à 1 mois ≤ 6 mois
 E - emploi > 6 mois
- F** - aide éducateur
 I - assistant d'éducation

Indiquer le temps de travail en 2018-2019 (du 01/09/2018 au 31/08/19)

- 1** - Temps complet
 2 - Temps partiel ≥ 120h par trimestre
 3 - Temps partiel - de 120h par trimestre

Profession et catégorie socio-professionnelle des parents ou tuteur - à renseigner **obligatoirement** même si vous n'êtes plus à charge. indiquer le libellé et le code CSP de la profession (se référer à la codification CSP - Annexe 2)

Père : **Code CSP :**

Mère : **Code CSP :**

ou à défaut, tuteur : **Code CSP :**

SPORTIF HAUT NIVEAU

Êtes-vous sportif de haut niveau ? **OUI** Si OUI, précisez dans quel sport : **NON**

(concerne tout sportif inscrit sur les listes nationales du Ministère de la Jeunesse et des Sports - joindre un justificatif)

Le saviez-vous ? Le Pôle d'Excellence des Pratiques Sportives de l'ub (PEPS-ub) a pour but de soutenir les sportifs étudiants de haut niveau tout au long de leur cursus d'études. PEPS-ub concerne les sportifs étudiants inscrits sur les listes ministérielles et ceux d'un niveau national juste inférieur.

Pour toute information et pour intégrer le PEPS-ub, reportez-vous sur <http://ub-link.u-bourgogne.fr/mon-quotidien/faire-du-sport/le-sport-de-haut-niveau.html>

AIDE(S) FINANCIÈRE(S) HORS BOURSE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CROUS)

Vous bénéficiez d'aide(s) financière(s) hors bourse d'enseignement supérieur pour vos études - cochez le(s) type(s) d'aide(s) perçue(s)

- D** - bourses collectivités territoriales (commune, département, Région)
 F - Bourse gouvernement étranger

4. INSCRIPTION AUX ÉTAPES

DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ

Cochez la case correspondant au dernier établissement fréquenté

- LY** - Lycée français
 16 - Université
 01 - BTS (lycée)
 02 - CPGE (lycée ou autre) (Classes préparatoires grandes écoles)
 03 - École de commerce, gestion, comptabilité (hors CPGE)
 04 - École ingénieur
 05 - Établissement privé supérieur
 06 - Établissement supérieur art et culture
 10 - Établissement supérieur étranger
 11 - ENS (École Normale Supérieure)
 13 - Écoles architecture
 15 - Autres écoles (hors CNAM, CNED), Établissements 2nd degré à l'étranger
 17 - Enseignement par correspondance (CNED)
 18 - Établissement formations paramédicales
 RC - Organisme de recherche

Établissement : **Département :**
indiquer le nom et la localité **ou pays :**

Année :
(2018 pour 2018/2019)

SITUATION ANNÉE PRÉCÉDENTE

Indiquer le type de formation ou enseignement que vous avez suivi en 2017-2018 (uniquement)

- A** - Baccalauréat (enseignement secondaire français - y compris par correspondance)
 B - BTS (y compris post-BTS)
 C - IUT (y compris post-DUT et LP) - Indiquer la filière :
 D - CPGE (non inscrit à l'université) Indiquer la filière :
 E - École ingénieur (universitaire ou non)
 G - Enseignement supérieur par correspondance (CNED...)(si CFAO cochez H...)
 H - Université (hors IUT, ingénieur) (ex : capacité droit, DAEU, licence, master)
 J - École de management (ex : École de commerce, gestion)
 L - Établissement (hors Université) préparant aux concours paramédicaux (orthophoniste, éducateur spécialisé, kinésithérapeute...)
 K - ENS, institut catholique, INALCO, EPHE, Vêto
 S - Autre établissement ou cursus en France
 Q - Établissement étranger enseignement secondaire
 R - Établissement étranger enseignement supérieur
 U - Non scolarisé l'année précédente mais a déjà été inscrit dans le supérieur en France
 T - Non scolarisé l'année précédente - jamais inscrit dans le sup. en France

Établissement fréquenté l'année précédente **Nom** (intitulé exact) :
Département ou pays de la formation suivie :
code du dépt., lieu (ex : 58 et NEVERS pour la Licence droit Nevers - 89 et AUXERRE pour DUT Auxerre)

DERNIER DIPLÔME OBTENU

Indiquer le dernier diplôme que vous avez obtenu en 2017-2018 ou avant dans l'enseignement supérieur français (y compris le Baccalauréat)

- 001** - Baccalauréat (ens. secondaire français)
 010 - BTS
 011 - DUT
 012 - Attestation délivrée à la suite d'un cursus en CPGE
 013 - DEUG
 016 - Attestation de fin de 1^{re} année de médecine, de pharmacie et d'ontologie
 017 - DEUST
 029 - Autre diplôme de 1^{er} cycle (DU, ...)
 Autre diplôme, précisez :

Établissement - Nom (nom et localité) : **Département :** (code du département)
ou pays : **Année :** (2017 pour 2017/2018)

AUTRE ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ POUR L'ANNÉE EN COURS

Avez-vous sollicité parallèlement une inscription dans un autre établissement en 2018-2019 ?

OUI **NON**

02 - CPGE (lycée ou autre) (Classes préparatoires aux grandes écoles)

Établissement - Nom (nom et localité) : **Département :** (code du dépt.)

INSCRIPTION À L'UB EN 2018-2019

Formation suivie au lycée

Cocher la case correspondante

Formation à l'ub en L1 / L2

Cocher la formation dans laquelle vous souhaitez vous inscrire au regard de la formation CPGE suivie.

Inscription en L3

s'il s'agit d'un **redoublement de la 2^e année de CPGE** (non-admission à un concours), inscription sous certaines conditions crédits/ avis, mention... (se référer à la convention).

Cocher la formation dans laquelle vous souhaitez vous inscrire au regard de la formation CPGE suivie et de l'inscription prise à l'ub l'année précédente.

Si vous souhaitez prendre 2 inscriptions, faites figurer 1 et 2 dans les cases correspondantes

S'agit-il bien d'un redoublement de votre 2^e année de CPGE ? OUI NON

Économiques et commerciales	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année ECS / ECE / ECT	<input type="checkbox"/> L1 CPGE Droit, Économie Gestion	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année ECS	<input type="checkbox"/> L2 Économie <input type="checkbox"/> L2 Gestion	<input type="checkbox"/> L3 Économie, parcours sciences économiques <input type="checkbox"/> L3 Gestion sous réserve d'avoir réussi le Score Message et l'entretien de sélection
	<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année ECE	<input type="checkbox"/> L2 AES <input type="checkbox"/> L2 Économie <input type="checkbox"/> L2 Gestion	<input type="checkbox"/> L3 AES <input type="checkbox"/> L3 Économie, parcours sciences économiques <input type="checkbox"/> L3 Gestion sous réserve d'avoir réussi le Score Message et l'entretien de sélection
	<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année ECT	<input type="checkbox"/> L2 AES <input type="checkbox"/> L2 Droit <input type="checkbox"/> L2 Gestion	<input type="checkbox"/> L3 AES <input type="checkbox"/> L3 Droit <input type="checkbox"/> L3 Gestion sous réserve d'avoir réussi le Score Message et l'entretien de sélection
Littéraires	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année A/L "Lettres" ou B/L "Lettres et sciences sociales"	<input type="checkbox"/> L1 CPGE Droit, Économie Gestion <input type="checkbox"/> L1 CPGE Arts, Lettres, Langues & Sciences humaines et sociales	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année A/L "Lettres"	<input type="checkbox"/> L2 Droit <input type="checkbox"/> L2 Histoire <input type="checkbox"/> L2 Géographie et aménagement <input type="checkbox"/> L2 Histoire de l'art et archéologie	<input type="checkbox"/> L3 Droit <input type="checkbox"/> L3 Histoire, parcours classique <input type="checkbox"/> L3 Géographie et aménagement, parcours aménagement - environnement <input type="checkbox"/> L3 Géographie et aménagement, parcours métiers de l'enseignement
	<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année B/L "Lettres et sciences sociales"	<input type="checkbox"/> L2 AES <input type="checkbox"/> L2 Droit <input type="checkbox"/> L2 Économie <input type="checkbox"/> L2 Gestion <input type="checkbox"/> L2 Histoire <input type="checkbox"/> L2 Géographie et aménagement <input type="checkbox"/> L2 Lettres <input type="checkbox"/> L2 Philosophie <input type="checkbox"/> L2 Sociologie <input type="checkbox"/> L2 Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Anglais <input type="checkbox"/> L2 Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Allemand <input type="checkbox"/> L2 Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Espagnol	<input type="checkbox"/> L3 Lettres sous réserve d'une UE Latin <input type="checkbox"/> L3 Philosophie <input type="checkbox"/> L3 Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Anglais, parcours métiers des langues <input type="checkbox"/> L3 Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Allemand, parcours métiers des langues
Scientifiques	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année MPSI / PCSI / PTSI / TSI TPC / TB <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année BCPST	<input type="checkbox"/> L1 CPGE Sciences, technologies, santé	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année MP / PC / PSI / PT / TSI TPC / TB	<input type="checkbox"/> L2 CPGE Sciences et techniques	<input type="checkbox"/> L3 Chimie <input type="checkbox"/> L3 Informatique <input type="checkbox"/> L3 Mathématiques <input type="checkbox"/> L3 Physique <input type="checkbox"/> L3 Sciences pour l'ingénieur
	<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année BCPST / TB ATS Prépa C	<input type="checkbox"/> L2 CPGE Sciences Vie	<input type="checkbox"/> L3 Sciences de la Vie, parcours biologie cellulaire et physiologie

BOURSE

Si vous êtes boursier pour ce diplôme - cochez le type de bourse

 19 - Bourse du CROUS pour les CPGE (y compris taux 0) **01** - Bourse du gouvernement français (pour les étudiants étrangers)

S'agit-il d'une bourse conditionnelle ?

 OUI **NON** (bourse définitive)**OBLIGATOIRE** - indiquez votre **NUMÉRO INE** figurant sur l'avis conditionnel de bourse : **TITRE D'ACCÈS EXTERNE**

Pour les étudiants qui ont obtenu un diplôme dans l'enseignement supérieur (autre qu'à l'université de Bourgogne), précisez

Diplôme obtenu (en clair) :**Établissement** : nom et localitéDépartement : ou pays :Année : (2017 pour 2017/2018)**SITUATION SOCIALE (CAS PARTICULIERS)**

Êtes-vous :

 PN - Pupille de la nation (présenter un extrait d'acte de naissance portant la mention "pupille de la nation") **DI** - Exonéré(e) sur décision individuelle**ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE** **1** - Adhésion à une assurance responsabilité d'une mutuelle étudiante **2** - Autre adhésion **3** - Adhésion en cours

Il vous est rappelé que l'**assurance RESPONSABILITÉ CIVILE** (qui couvre les dommages que vous pourriez causer) est **OBLIGATOIRE pour vous inscrire à l'Université de Bourgogne**. Seule l'adhésion à une mutuelle étudiante comprenant cette garantie ou la souscription d'une assurance à titre personnel peut couvrir ce risque ; en cas de doute, prenez contact avec votre assureur. Vous devez attester que vous avez souscrit une assurance de responsabilité civile valable pour toute la durée de l'année universitaire 2018/2019 (valable de la date d'inscription au 30/09/2019).

Je reconnais avoir été informé(e) par l'université de l'obligation qui m'est faite de détenir une assurance responsabilité civile pour les activités universitaires (y compris stage en milieu professionnel) et extra-universitaires et j'atteste en posséder une valable pour toute la durée de l'année universitaire 2018/2019 (valable de la date d'inscription au 30/09/19)

Le

Signature

Motif dossier incomplet :

Date d'inscription :

Montant des droits :

Mode de paiement :

N° de quittance :

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus et déclare avoir pris connaissance des instructions jointes au dossier.

À

Signature

CHARTRE DU BON USAGE DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET NOTE "INFOS SÉCURITÉ"Ce document est consultable à l'adresse suivante <http://ub-link.u-bourgogne.fr/ma-formation/m-inscrire-me-reinscrire.html>

Je soussigné(e) certifie avoir eu connaissance de la charte du bon usage des ressources informatiques et les consignes de sécurité figurant sur la note "infos sécurité" de l'université de Bourgogne.

Dijon, le :

Signature de l'étudiant

ATTENTION : Vous avez terminé de constituer votre dossier. Pour valider votre inscription, vous devez :

- fournir avec ce dossier les pièces demandées (originaux et photocopies)

- régler les droits d'inscription.

Reportez-vous aux informations figurant dans les annexes.

L'étudiant est informé qu'étant inscrit à l'université de Bourgogne, son image peut apparaître sur des photos et/ou vidéos de présentation de l'université.

Le dossier d'inscription administrative est un traitement de données personnelles géré par l'université de Bourgogne (uB)

1. Objet du traitement de données

Finalité :

- assurer la gestion administrative et pédagogique des étudiants,
- informer le CROUS de l'inscription de l'étudiant, pour lui permettre d'accomplissement de sa mission,
- informer le Rectorat et/ou les lycées avec classes préparatoires aux grandes écoles de l'inscription à l'uB de leurs étudiants,
- établir des statistiques par le Ministère de l'éducation nationale, le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation, du Rectorat et à permettre des enquêtes sur les conditions de vie des étudiants par l'Observatoire de la vie étudiante et par l'uB.

Base légale :

Ce traitement relève de l'article 6 (c) du règlement général sur la règlement des données RGPD : le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le président de l'université est soumis.

2 Données traitées

FICHE INDIVIDUELLE DE L'ÉTUDIANT : État civil, N° CVEC (contribution vie étudiante et campus, n° d'attestation fourni par le CROUS), situation familiale, handicap, service national, 1^{ère} inscription dans le supérieur, baccalauréat ou équivalence,

FICHE ADMINISTRATIVE DE L'ÉTUDIANT : Adresse, téléphone, courriel, type d'hébergement pour la nouvelle année,

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ANNUELLE : Régime d'inscription, statut, catégorie socio-professionnelle de l'étudiant, catégorie socio-professionnelle des parents ou tuteur, type d'emploi exercé, temps de travail, qualité de sportif de haut niveau, aides financières hors bourses d'enseignement supérieur, échanges internationaux.

INSCRIPTION AUX ÉTAPES : Dernier établissement fréquenté, situation année précédente, dernier diplôme obtenu, autre établissement fréquenté pour l'année en cours, inscription principale, bourse, cursus aménagé, césure, titre d'accès externe, inscriptions secondaires, situation sociale particulière, assurance responsabilité civile.

Source des données :

Données saisies par la personne qui complète le dossier d'inscription administrative (saisie en ligne ou dossier papier).

Caractère obligatoire du recueil de données

Recueil de données nécessaires à la gestion du dossier administratif et pédagogique de l'étudiant.

Prise de décision automatisée

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée selon l'article 22 du RGPD.

3. Personnes concernées

Les personnes qui s'inscrivent en formations initiale ou continue dispensées à l'uB.

4. Destinataires des données

Catégorie de destinataires

Les destinataires de ces données sont :

- Les personnels administratifs et enseignants habilités par l'uB,
- Le CROUS,
- Le Ministère de l'éducation nationale,
- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation,
- Le Rectorat,
- L'Observatoire de la Vie Étudiante,
- Les lycées avec classes préparatoires aux grandes écoles.

Transfert hors UE

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

5. Durée de conservation des données

Les données sont conservées en base active pendant l'année universitaire courante et durant le cursus universitaire puis archivées.

6. Sécurité

Les données ne sont accessibles qu'à des destinataires internes ou externes autorisés selon une politique d'habilitation définie par l'uB. Les destinataires des données personnelles des étudiants au sein de l'uB sont soumis à une obligation de confidentialité spécifique.

Les mesures de sécurité techniques appropriées sont mises en oeuvre pour lutter contre la destruction, la perte, l'altération ou la divulgation non autorisée de données de manière accidentelle ou illicite.

7. Vos droits sur les données vous concernant

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Exercer ces droits

La déléguée à la protection des données (DPD) de l'université est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits sur ce traitement.

Par voie électronique à dpd@u-bourgogne.fr

Par courrier postal : Déléguée à la protection des données, Maison de l'université, Esplanade Erasme 21078 DIJON CEDEX.

Traitement conforme au règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.

Annexe 1 - Pièces à fournir obligatoirement

- Dossier d'inscription administrative CPGE 2018-2019** dûment complété
- 1 enveloppe** (format 220 mm x 110 mm) libellée à votre adresse et affranchie pour 50 g
- 1 photocopie du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté** pour les français(e)s concerné(e)s si ce certificat n'a jamais été fourni. **Le cas échéant, selon votre situation, 1 photocopie de l'attestation (ou récépissé) de recensement** délivrée par la Mairie si la journée n'a pas encore été effectuée ou **1 photocopie du certificat d'exemption**.
- Attestation Contribution Vie Etudiante et de Campus** – Démarche obligatoire auprès du CROUS et préalable à votre inscription (cf annexe 3)
- 1 ou 2 chèque(s) en règlement de votre / vos inscriptions**
Les droits d'inscription sont fixés chaque année au niveau national.

Les droits d'inscription pour cette année 2018-2019 sont les suivants :

Si vous êtes boursier(e) du CROUS : vous êtes exonéré(e) et vous n'avez rien à régler (pour une ou deux inscriptions)

Pour une 1^{ère} inscription : 170 €

Pour une 2^e inscription : 113 € (taux réduit)

> S'il s'agit d'une inscription **dans un même domaine** (cf tableau ci-dessous) : un chèque de **283 € pour deux inscriptions**

> S'il s'agit d'une inscription **dans un autre domaine** : un chèque de **170 €** pour la 1^{ère} inscription et un **second chèque de 113 €**

Le chèque devra être libellé à l'ordre indiqué ci-après en fonction de votre inscription :

Inscription(s) dans le domaine	Ordre du chèque
Sciences, Technologies, Santé pour les formations suivantes : - L1 CPGE Sciences technologies santé, à l'exclusion des 1 ^{ère} BCPST - L2 CPGE Sciences et techniques - L3 Chimie / Informatique / Mathématiques / Physique / Sciences pour l'ingénieur	Régisseur Scolarité Mirande
Sciences, Technologies, Santé pour les formations suivantes : - L1 CPGE Sciences technologies santé uniquement pour les 1 ^{ère} BCPST - L2 CPGE Sciences Vie Terre - L3 Biologie / Sciences de la Terre et de l'Environnement	Régisseur Scolarité Gabriel
Arts, Lettres, Langues & Sciences Humaines et Sociales	Régisseur des UFR Littéraires
Droit, Economie, Gestion	Régisseur des UFR Juridiques et Economiques

Pièces à fournir en plus selon la situation de l'étudiant :

- 1^{ère} inscription à l'uB** : **1 photographie d'identité récente** conforme aux normes pour carte d'identité ou passeport (l 35mm x h 45mm) avec vos nom, prénom, n° étudiant le cas échéant, **au verso**
- 1^{ère} inscription à l'uB** : **1 copie d'une pièce d'identité en cours de validité** : **carte nationale d'identité**, du **passeport**, du **passeport avec visa D** pour les étudiants étrangers (hors EEE)
- Inscription / Réinscription à l'uB en 2^e année ou 3^e année** : une attestation du parcours de formation avec crédits ECTS et mentions obtenues
- Étudiant mineur** : **Autorisation des parents ou du responsable légal vous** autorisant à vous inscrire à l'Université de Bourgogne (cf coupon page suivante)
- Boursier du CROUS ou du Gouvernement Français** : un avis de bourse
- Pupille de la nation (si vous n'êtes pas boursier)** : un extrait de naissance portant la mention « pupille de la nation » (exonération des droits d'inscription)

Annexe 1 - Pièces à fournir obligatoirement – suite

Adresse de renvoi du dossier et des pièces

Envoi du dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives **en septembre** et au plus tard pour **le 24 septembre 2018**, à l'adresse ci-après en fonction de l'inscription principale (inscription 1^{ère}).

L'envoi du dossier est à effectuer par courrier simple ou bien en lettre suivie (facultatif).

A noter : l'envoi en lettre recommandée est inutile.

Inscription(s) dans le domaine	Adresse
Sciences, Technologies, Santé pour les formations suivantes : - L1 CPGE Sciences technologies santé, à l'exclusion des 1 ^{ère} BCPST - L2 CPGE Sciences et techniques - L3 Chimie / Informatique / Mathématiques / Physique / Sciences pour l'ingénieur	UFR Sciences & Techniques Scolarité (inscription CPGE) 9, avenue Alain Savary B. P. 47870 21000 DIJON
Sciences, Technologies, Santé pour les formations suivantes : - L1 CPGE Sciences technologies santé uniquement pour les 1 ^{ère} BCPST - L2 CPGE Sciences Vie Terre - L3 Biologie / Sciences de la Terre et de l'Environnement	Université de Bourgogne UFR SVTE - Scolarité Inscriptions CPGE 6 bd Gabriel 21000 DIJON
Arts, Lettres, Langues & Sciences Humaines et Sociales	UFR LITTERAIRES INSCRIPTION CPGE 4 Bd Gabriel BP 17270 21072 DIJON CEDEX
Droit, Economie, Gestion	UFR de Droit - AES - Economie Service Scolarité (inscription CPGE) 4 Bd Gabriel BP 17270 21072 DIJON cedex

Précisions utiles :

L'université vérifiera votre inscription, dossier et pièces jointes.

En octobre / novembre :

Si votre dossier est complet : les certificats de scolarité et carte étudiant vous seront adressés.

Si votre dossier est incomplet (pièce manquante) : un rappel de pièce sera effectué par mail afin de finaliser votre inscription

✂

Etudiant mineur – A remplir par les parents ou le responsable légal

Je soussignée M et/ou Mme (Prénom – NOM)..... autorise ma fille /
mon fils à prendre une inscription parallèle à l'Université de Bourgogne pour l'année 2018/2019.

Le..... Signature du/des Parent(s) ou du Responsable légal :

Annexe 2 - CATEGORIES SOCIO- PROFESSIONNELLES

(CSP – rubrique activité professionnelle)

Codes		Codes	
10	Agriculteurs exploitants	52	Employés civils et agents de service de la Fonction Publique
21	Artisans	53	Policiers et militaires
22	Commerçants et assimilés	54	Employés administratifs d'entreprises
23	Chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus	55	Employés de commerce
31	Professions libérales	56	Personnels de services directs aux particuliers
33	Cadres de la Fonction Publique		
34	Professeurs, professions scientifiques	61	Ouvriers qualifiés
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	66	Ouvriers non qualifiés
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	69	Ouvriers agricoles
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises		
42	Instituteurs et assimilés	71	Retraités anciens agriculteurs exploitants
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	72	Retraités anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprises
44	Clergé, religieux	73	Retraités anciens cadres et professions intermédiaires
45	Professions intermédiaires administratives de la Fonction Publique	76	Retraités anciens employés et ouvriers
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises		
47	Techniciens	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	82	Autres personnes sans activité professionnelle
		99	Non renseignés (inconnu ou sans objet)

Remarque : les chômeurs sont codés dans leur ancienne profession**CODES – EXEMPLES DE PROFESSIONS - TYPES**

10 :	Cultivateurs, éleveurs, exploitants forestiers, horticulteurs, maraîchers, patrons pêcheurs.	45 :	Catégorie B de la Fonction Publique, contrôleurs PTT, impôts..., inspecteurs et officiers de police, adjudants, secrétaires d'administration.
21 :	Petits patrons de moins de 10 salariés : couvreurs, charpentiers, cordonniers, forgerons, garagistes, maçons, peintres, routiers...	46 :	Secrétaires de directions, représentants, rédacteurs d'assurance, comptables, chefs de rayon, gérants de magasin, photographes.
22 :	Commerçants détaillants de l'alimentation, patrons de café, restaurants, hôtel, agents immobiliers, agents d'assurance...	47 :	Techniciens, dessinateurs industriels, projeteurs, géomètres, pupitreurs, programmeurs.
23 :	PDG, administrateurs de société, entrepreneurs, grossistes.	48 :	Contremaîtres, agents de maîtrise, maîtres d'équipages (pêche, marine-marchande), chefs de chantier.
31 :	Médecins, dentistes, psychologues, vétérinaires, pharmaciens, avocats, notaires, conseillers juridiques, experts-comptables, architectes.	52 :	Préposés des PTT, employés de bureau, aides-soignantes, standardistes, huissiers de la Fonction Publique, aides-éducateurs
33 :	Catégorie A de la Fonction Publique et assimilé : administrateurs civils, attachés d'administration, officiers et élèves officiers des armées et de la gendarmerie.	53 :	Gardiens de la paix, gendarmes.
34 :	Personnel de direction des établissements scolaires, professeurs agrégés et certifiés, enseignants du supérieur, chercheurs, médecins hospitaliers, internes des hôpitaux.	54 :	Employés de bureau, aides-soignantes, standardistes, hôtesses d'accueil d'une entreprise privée.
35 :	Journalistes, écrivains, artistes (plastiques, dramatiques...), bibliothécaires, conservateurs de musée.	55 :	Vendeurs, caissiers, pompistes.
37 :	Directeurs commerciaux, directeurs des personnels, fondés de pouvoir.	56 :	Serveurs (café, restaurant), manucures, esthéticiennes, coiffeurs (salariés), gardiennes d'enfants, concierges.
38 :	Ingénieurs, directeurs techniques, directeurs de production, personnels navigant (aviation civile), officiers de marine marchande.	61 :	Mécaniciens, soudeurs, tourneurs, ajusteurs, mineurs, jardiniers, conducteurs routiers, dockers.
42 :	Instituteurs, PEGC, maîtres auxiliaires, conseillers d'éducation, surveillants d'externat, maîtres d'internat.	66 :	Ouvriers spécialisés (OS), manœuvres.
43 :	Infirmiers, puéricultrices, sages-femmes, assistantes sociales, éducateurs spécialisés, animateurs socioculturels, préparateurs en pharmacie.	69 :	Ouvriers de l'élevage, maraîchers, horticulteurs et viticulteurs, marins-pêcheurs.
44 :	Clergé, religieux.	81 :	Chômeurs n'ayant jamais travaillé.
		82 :	Personnes diverses sans activité professionnelle, « femmes au foyer », ménagères.
		99 :	Sans réponse, élèves sous tutelle de la DASS.

Annexe 3 - Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

Elle est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.

■ Règlement :

Le **paiement** de cette contribution est à effectuer **auprès du CROUS AVANT l'inscription administrative** à l'université et délivrance d'un certificat. Ce certificat (numéro) est obligatoire pour l'inscription / réinscription en ligne.

■ Public concerné :

TOUS les étudiants en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur, y compris les étudiants CPGE, les apprentis.

■ Montant annuel :

90 € (le montant sera indexé chaque année sur l'indice des prix à la consommation). Cette contribution est redevable une seule fois lors de plusieurs inscriptions.

Sont exonérés : boursiers, réfugiés, étudiants bénéficiant de la protection subsidiaire, demandeurs d'asile.

Retrouvez toutes les précisions utiles et l'accès à la plateforme de service numérique pour le paiement sur <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr> puis « CVEC ».

Vous pourrez obtenir cette attestation à compter **du 1^{er} juillet 2018**

Cette démarche est obligatoire pour vous inscrire dans l'enseignement supérieur (y compris pour les boursiers qui seront exonérés du paiement).